

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 41 (1953)

Heft: 805

Artikel: Une agente de change

Autor: S.B.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-267919>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

...A GENÈVE

Trousseaux-Corsets-Tissus-Bas
CALICOES 14, RUE DE RIVE
 QUALITÉ - CHOIX - PRIX

Volailles - Conserves

Poulets rôtis - Vins et Liqueurs

R. CRISTIN ... Genève
 2, ROUTE DE CHÈNE TÉLÉPHONE 4.28.78
 5% à tout porteur de cette annonce sauf sur les articles réglementés

L'ameçon du tricot

9, rue de la Confédération
 GENÈVE

26, rue de Bourg
 LAUSANNE

Fraisie & C^{ie}

TEINTURIERS

Livraisons rapides et soignées de
 tous travaux de
Teinture et Nettoyage

Magasins : 9, Quai des Bergues - Tél. 247.35
 7, Rue de Rive - Tél. 519.37
 2, Rue Micheli-du-Crest - Tél. 417.39
 Usine et Magasin : 53, Rue de St-Jean - Tél. 235.95

La femme avisée sait que le beau
 linge durable s'achète à

LA LINIÈRE
 3, RUE DU RHÔNE, GENÈVE
 Linge de maison

Un récital de chansons napolitaines
au Lyceum (Genève)

Devant un auditoire en majeure partie italienne — un récital était donné sous le patronage de la Dante Alighieri — Roland Brancaccio, chansonnier, prince napolitain, fit entendre dimanche 22 février, un long programme de chansons françaises et napolitaines. On peut regretter que ces dernières fussent en moins grand nombre car, si ce descendant d'une illustre lignée, dont une branche s'établit en France sous Louis XII, possède le français comme sa propre langue, il n'en est pas moins supérieur dans l'interprétation des chants populaires de son ardent pays. Il est lui-même l'auteur d'une d'entre elles, très pathétique.

Chanteur au sens musical du terme, non, mais il dit, il mime, avec son tempérament méridional d'une façon remarquablement expressive, passant de la douceur, la tendresse, de l'humour au drame, toujours égal à lui-même, c'est-à-dire toujours dans la note juste.

Ce serait un oubli impardonnable de ne pas dire aussi à quel point est parfait l'accompagnement de Mme Cesarina Buonerba, pianiste du Lyceum de Rome.

Dans l'auditoire, le consul général d'Italie à Genève, M. Silimbani, et le président de la Società Dante Alighieri, M. Gorni, ainsi que plusieurs journalistes.

Un porto fut offert après la dernière chanson. Mais ne manquons pas de féliciter l'intelligente présidente et animatrice du Club, Mme Marcelle Dunant, de ses heureuses initiatives.

M.-L. P.

Une agente de change

Pour la première fois, une jeune fille, Mlle Nicole Samain, s'est présentée à l'examen scientifique officiel qui permet d'exercer la profession d'agente de change en Belgique. Elle a réussi brillamment.

Il nous souvient toutefois d'avoir connu, à Anvers, dans les années 20 à 30 de ce siècle, une agente de change qui réussissait fort bien. Sans doute, à la Bourse opérant-elle par personne interposée (un employé pourvu de l'examen qui agissait en son nom) puis-que elle-même n'était pas titulaire du diplôme.

Depuis dix ans

Aide et conseils aux futures mères (Genève)
 accomplit sa mission

Il y a eu dix ans, le 15 septembre 1952, que s'ouvrait le bureau de réception d'Aide et conseils aux futures mères, au no 1 de la rue Rousseau.

A l'assemblée générale annuelle, tenue aux Amis de l'Instruction, le 23 février, on a considéré l'activité déployée pendant cette première décennie. M. le pasteur Henriod, président de la communauté des organismes familiaux, donna successivement la parole à Mme Châtillon qui préside l'œuvre depuis dix ans, qui a pu évoquer plus d'un souvenir et noter que depuis octobre dernier, Aide et conseils partage ses locaux avec le Centre psycho-éducatif de l'Ecole des parents — à Mme Lescaze, directrice, qui porte avec Mme Naeger, la délicate responsabilité de recevoir et de suivre les cas, à Mme Calame, chargée de la Layette éducative et à Mme Eschborn qui garnit, répare, entretient les berceaux circulants.

Sur les 1715 cas qui ont été suivis depuis la création d'Aide et Conseils, l'année 1952, seule, en a amené 215, ce qui marque une augmentation de 44 % sur l'année 1951. Ce résultat doit être certainement attribué au fait que l'on a intensifié, non pas la propagande, mais la connaissance de l'œuvre auprès du public, et aussi au fait que les rapports avec les médecins ont été développés.

Voici quelques chiffres :

« Les 215 nouveaux cas se répartissent comme suit : 18 Genevoises, 153 Confédérées, 43 Etrangères et 1 sans renseignement.

Au point de vue confessionnel, nous trouvons : 152 catholiques, 59 protestantes, 2 israélites, 1 mahométane et 1 sans renseignement.

135 d'entre elles sont mariées, 68 céliba-

Si les ménagères ne s'occupaient que de la soupe aux choux.

Le Général Guisan, dans la conférence qu'il a faite à Genève, le 19 février, a rendu une fois encore, un vibrant hommage aux femmes suisses qui, par leur travail, leur dévouement et leur courage, ont permis à l'armée d'accomplir sa tâche, parce qu'elles ont su remplacer les hommes dans toutes les activités ; le moral de la nation resta ainsi non seulement intact mais élevé jusqu'au bout.

Mais si les femmes, répondant à l'idéal plus qu'étriqué des antiféministes, avaient dit : « Nous ne nous occupons que de soupe

taires, 8 divorcées, 3 veuves et 1 sans renseignement.

Ces cas nous ont été envoyés : 37 par la Polyclinique, 14 par la presse, 39 par les médecins, 22 par des Institutions officielles, et 105 par des personnes privées ou des anciens cas.

Ce travail social représente 775 personnes reçues au bureau, 337 visites et 326 démarches faites par les directrices, 831 conversations téléphoniques et 460 lettres.

La Layette éducative accuse aussi une augmentation de fréquentation : 367 présences de 68 jeunes femmes ont animé nos 33 après-midi de travail, ce qui fait une moyenne de 11 personnes par séance. Plus de 195 bébés et enfants ont accompagné leurs mères à nos séances. Etant donné l'exiguïté de la pièce, qui doit contenir tant de monde, nous apprécions l'aide de Mme B. Cuénod qui prend soin des enfants et nous permet de travailler mieux.

Le Service des berceaux par les échanges bien contrôlés et le nombre accru des corbeilles en circulation nous ont permis de répondre aux 90 demandes qui nous ont été présentées en 1952, soit 65 par des mères catholiques, 22 par des protestantes, 2 par des israélites et 1 par une mahométane.

Bien des dévouements sont à l'œuvre pour accomplir cette action d'entraide, parmi lesquels il ne faut pas oublier les élèves de l'Ecole ménagère qui, chaque année, confectionnent une partie des objets de layette.

L'auditoire eut ensuite le plaisir d'entendre une causerie de Mme Kikou Yamata, vêtue du costume de son pays, sur les mères japonaises.

Nous reviendrons, plus longuement, dans un prochain numéro, sur cette causerie pittoresque et pleine de charme.

aux choux », où en serait le pays ? On peut faire cuire sa soupe tout en s'intéressant activement aux affaires du pays. Si la mère Royaume avait dit : « Je ne m'occupe que de ce qui est dans ma marmite », Genève serait savoyarde... et les Genevoises auraient le droit de vote !

S.B.

A verser au chapitre de la masculinisation du pays

Bien des lecteurs et des lectrices de notre journal ont suivi avec intérêt les onze ou douze entretiens consacrés par Radio-Sottens à la croissante criminalité ; tous, sans doute, ont été frappés par l'absence totale de fem-

Un appel de l'Armée du Salut

Voilà vingt-six ans que l'Armée du Salut a créé son « Chantier des Rois », afin de récupérer des objets et des matières qui, jusqu'alors se perdaient et de donner du travail. Que demandons-nous ?

De l'argent... même pas, certes nous ne le refusons pas à qui veut en donner (il nous faudrait 10.000 francs rien que pour l'achat d'un nouveau camion). Ce que nous aimerions surtout, c'est que le public comprenne et soutienne notre action de récupération.

De quelle façon ?

Rien n'est plus simple. Il suffirait de rassembler les vieux papiers, journaux, archives, vêtements, mobiliers, que nous viendrions recueillir au domicile de nos donateurs suivant un itinéraire bien déterminé.

Ce que nous acceptons

Comme dit plus haut. Tous les vieux papiers, cartons, journaux, maculature, vêtements, chaussures, vaisselle, tables, chaises, lits, matelas, etc.

Ce que nous ne prenons pas

Les objets qui sont à jeter à la poubelle, les lits, matelas et divans infectés par la vermine.

Ce que nous ne pouvons pas faire

Le nettoyage des caves et des greniers.

Faut-il payer ?

Non, lorsque les objets remis représentent encore un intérêt pratique.

à des gens qui en ont besoin.

Cette œuvre si utile a besoin qu'on l'aide, elle se rappelle au souvenir des habitants de Genève.

Où, lorsqu'il s'agit de potagers trop lourds ou inutilisables.

Dans ce cas, les personnes qui désirent s'en débarrasser peuvent le faire conduire à leurs frais à notre Chantier de démolition.

Pour être à même de satisfaire parfaitement notre aimable clientèle et assurer un service régulier, nous devrions disposer de deux camions. Ce n'est malheureusement pas le cas, aussi faut-il faire la part des imprévus, accidents, pannes, abondance d'offres qui occasionnent parfois de légers retards.

En 1952, nous avons répondu à près de 19.000 demandes, récolté et trié 500.000 kg. de marchandises diverses représentant 50.000 heures de travail payées à nos Assistés qui sont au nombre d'une vingtaine. C'est là un effort considérable et en dépit d'une organisation minutieuse, nous n'avons pu éviter certains incidents dont nos amis voudront bien nous excuser.

Nous voici parvenus au terme de ce rapport mais pas de notre tâche. Il reste encore beaucoup à faire. Le progrès n'a pas supprimé la misère mais le modernisme heureusement n'a pas éteint dans les cœurs le sentiment de la générosité et, en cette seconde moitié du XXe siècle la Charité chrétienne demeure toujours la plus grande des vertus.

Major A.-W. Ruchat, directeur.

LOUIS KUHNE & C^{ie}

PORCELAINES & CRISTAUX

17, RUE DU MARCHÉ

(MOLARD)

GENÈVE

TÉLÉPHONE 4 03 26

mes, mères, éducatrices, assistantes sociales, dont les expériences et le sens pratique de la vie auraient certainement apporté à ces entretiens des solutions ou des espoirs de solutions efficaces.

Les exposés des personnalités convoquées par la Radio ont été certes intéressants, bien que d'inégale valeur ; mais que de temps perdu à répéter deux, trois ou quatre fois les titres des interlocuteurs ! Alors que le temps était si court pour évoquer un des problèmes les plus angoissants de notre époque.

S.B.

Emissions radiophoniques

Tous les vendredis à 13 h. 45 :

La femme chez elle.

Samedi 7 mars (14 h.) :

Arc-en-ciel, micromagazine de la femme. L'invitée de la quinzaine sera Mme Lobisger, directrice du Musée d'ethnographie à Genève, qui parlera de *La femme au Népal*.

Mercredi 18 mars (18 h. 30) :

La femme dans la vie.

Enquête sur les métiers féminins par Yvette Z'Graggen : *Massesse*.

Samedi 21 mars (14 h.) :

Arc-en-ciel, micromagazine de la femme. L'invitée de la quinzaine sera l'Association des femmes de carrières libérales et commerciales.

Carnet de la Quinzaine

Vendredi 6 mars

Genève : Union des femmes, 22, rue Et.-Dumont, 20 h. 30 — Débat organisé par la commission de la Sauvegarde de la jeunesse, créée par le Centre de liaison de sociétés féminines, sur *Bars et dancings*, sujet introduit par MM. J. Lescaze et Melchert.

Samedi 7 mars

Genève : Galerie Muriset, Pl. du Molard 4 (2me ét.) 17 h. 30 — Réunion du Club des femmes de carrières libérales et commerciales : communications importantes concernant le Congrès de Stockholm, etc.

Lundi 9 mars

Genève : Union des femmes, 22, rue Et.-Dumont, 17 h. — Assemblée générale de l'Ouvrier de l'Union des femmes.

Mardi 10 mars

Genève : Union des femmes, 22, rue Et.-Dumont, à 20 h. 30 : Assemblée générale du Centre de liaison de sociétés féminines genevoises. La partie administrative sera suivie d'un exposé sur le travail entrepris en vue de la Sauvegarde de la jeunesse.

Montiers : Campagne en faveur de la récolte de signatures pour l'Initiative sur le suffrage féminin communal, 20 h. 15. Conférences de Mme Drouin sur *La femme et la question civique* et de Mc Hans Hof, vice chancelier d'Etat sur *l'Histoire des droits politiques de la femme*. Les deux conférenciers seront introduits par M. Virgile Moine, directeur de l'Instruction publique.

Vendredi 13 mars

Genève : Union des femmes, 22, rue Et.-Dumont, 17 h. — Assemblée générale de la Section de lecture. Les rapports seront suivis d'une lecture de quelques pages du *Journal inédit* de Mme G. Favre-Bertrand (1841-1842).

Mercredi 18 mars

Genève : Union des femmes, 22, rue Et.-Dumont, 20 h. 30, Club de rapprochement. Entretien et discussion sur la question de l'élection des prud'hommes.

Vendredi 20 mars

Genève : Union des femmes, 22, rue Et.-Dumont, 16 h. 30 — Assemblée générale du Dépannage familial. Mme Imray, secrétaire de l'Office social neuchâtelois, parlera de l'Organisation de l'aide familiale en Suisse.

Genève : Union des femmes, 22, rue Et.-Dumont, 20 h. 30 — Débat organisé par la Sauvegarde de la jeunesse (du Centre de liaison de sociétés féminines), sur le Cinéma, sujet introduit par M. Jean Brocher, cinéaste, et M. Hubert, animateur de foyer de jeunesse.

IMPR NATIONALE - Rue A.-Vincent 10, Genève